

## Conseil d'Ecole du 7 Novembre 2019

Mme DOURRET

Présidente du Conseil d'Ecole,  
directrice, enseignante

M. MILLET

Maire de St Sorlin en Bugey

Mmes LAMPIN, BERTRAND, ARSALE, BEAUREGARD,

Enseignantes

Mmes BOURROUILH, CONDEMINI, MINAND,  
DELMAZURE et M. JEZIOREK

Représentants des Parents d'élèves

Mmes MEILLAN, TROPIBANI, DENOYER

Elues

Rappel Article D411-1 du code de l'éducation: Droits de vote : la directrice, les enseignantes, le maire ou son représentant, un conseiller municipal, les représentants de parents (5), le DDEN. Signature du PV.

### 1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves et rôle du Conseil d'école

Les élections des représentants des Parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre.

Nombre d'inscrits	177	
Nombre de votants	71	
Nombre de votes blancs ou nuls	6	
Nombre de suffrages exprimés	65	
Taux de participation	40.11%	(2018 : 34.29%)

7 sièges ont été pourvus : 5 titulaires et 2 remplaçants : Mmes BERTHELEMY et MINAND.

#### Rôle des parents délégués :

Ils servent de relais, d'intermédiaires entre les parents, le directeur, les maîtres, l'administration et les élèves. Ils transmettent aux autres parents les informations qui leur sont données par la direction, l'administration ou les maîtres. Ils transmettent en retour les informations ou les questions émanant des familles à l'intention de la direction, de l'administration ou des maîtres.

#### Rôle et fonctionnement du Conseil d'Ecole :

Après le conseil, le directeur de l'école complété par les parents délégués dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves et à la commune.

Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école.

Le rôle du Conseil d'école :

- Vote le règlement intérieur
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école (structure et organisation globale: intégration d'élèves handicapés, restauration scolaire, sécurité des élèves....)
- Adopte le projet d'école
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues
- Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école

## 2. Bilan de la répartition des élèves et organisation pédagogique

Effectifs : 123 élèves (125 en 2018)

Mme DOURRET les ZOUZOUS	PS : 7	MS : 9	GS : 8	24
Mme LAMPIN Les FOURMIS	MS : 8	GS : 6	CP : 9	23
Mmes BERTRAND/ DOURRET Les JUNIORS	CP : 6		CE1 : 21	27
Mme BEAUREGARD Les AUTHENTIQUES	CE2 : 20		CM1 : 6	26
Mme ARSALE Les PACIFIQUES	CM1 : 10		CM2 : 13	23

PS : 7 (16) ; MS : 17 (14) ; GS : 14 (11) ; CP 15 (16) ; CE1 21 (19) ; CE2 20 (16) ; CM1 : 16 (14) CM2 13 (19)

-2 élèves à la rentrée par rapport à 2018

19 départs CM2 + 2 départs hors CM2 ; 18 arrivées : 2 CM1 - 3 CE1 - 4 CP - 1 GS - 2 MS - 7PS



- Présentation du projet : prenons soin de notre planète ; plusieurs actions seront proposées tout au long de l'année :

Période 1 : action « nettoyons notre village ».

Période 2 : fabrication de produits naturels en vue du marché de Noël.

Période 3 : Fabrication d'une œuvre d'art

Période 4 : pique-nique « zéro déchets »

Période 5 : classe verte (devis en attente à confirmer)

Attention, 2 séances de piscine ne pourront être effectuées si la classe verte se fait. Voir si possibilité d'échanger de créneau avec une autre école.

- **Action 1 du projet** : nettoyer son village. Le mardi 8 octobre (CE2/CM1/CM2), le jeudi 10 (CP/CE1) et le vendredi 11 (PS/MS/GS/CP) les classes se sont réparties des secteurs à nettoyer. Les enfants étaient équipés de gilets jaunes et de gants, encadrés par des adultes. Le vendredi, chaque classe a pesé et trié les déchets ramassés. Résultats : 37kg700 de déchets. Beaucoup de mégots de cigarettes.

## 6. Projets pour le second trimestre

- **Action 2 du projet** : fabriquer des objets, des produits au lieu de les acheter : apprendre à mieux consommer. Lors des illuminations du 8 décembre : vente de marmelade d'oranges, de mendiants, de décorations, de la lessive, un produit détox, du savon, des tawashis.

- **Cycle natation** : pour les CP-CE1-CE2 à partir du 13 mars jusqu'au 05 juin le vendredi après-midi de 14h à 14h45. 2 personnes passeront l'agrément en janvier. La session aura lieu vendredi 10 janvier de 9h30 à 12h. Peu de parents sont disponibles merci à ceux qui pourront donner de leur temps.

-Projet sur les classes de grands autour du métier de berger qui devrait se finaliser en fin d'année par une promenade dans les alpages.

## 7. Projet ABMA

### POINT SUR LA COMMISSION CANTINE :

La commission s'est réunie le 23 septembre : Tom CAILLET et Emma MINAND ont été désignés délégués. Deux points étaient à travailler : le bruit et le respect. Les enfants, eux, ont préféré parler sur le sujet des problèmes de la cour.

Tom et Emma ont expliqué aux petits le règlement concernant les zones et les règles de la cour. Même principe au niveau des zones de cour que pendant le temps scolaire.

Après trois semaines de déroulé, les cantinières et ATSEMS remarquent un bon respect des règles malgré de gros effectifs.

La prochaine réunion ABMA aura lieu le 12 mars 2020. L'ordre du jour sera : gestion du bruit, où en est-on ? Aborder le problème de la réduction des déchets.

## 8. Bilan financier en novembre 2019

**La coopérative scolaire** : Solde en septembre 2019 : 2499€

**Le budget municipal** : En 2019 : 4875€ SOIT 39€/ élèves tout compris (matériel classe/ matériel pédagogique / livres / matériel sportif/ informatique)

L'école a respecté son contrat de photocopies soit 19 000 maximum par trimestre.

## 9. Suivi des travaux

-Mme Beauregard fait une demande pour un écran de vidéo projecteur.

-Fissure sur le mur dans la classe des maternelles : où en sont les travaux ?

En 1 an, 1 an  $\frac{1}{2}$ , il y a eu 2 mm de fissure en plus la porte de la classe de Mme Douret ne ferme plus.

Les experts disent que le bâtiment n'est pas dangereux mais les employés se doivent de surveiller l'évolution de la fissure. Pas de travaux pour réparer la fissure et donc la fermeture de la porte à l'heure actuelle.

## 10. Questions des parents

- 1- Est-ce que la cantine sera autorisée aux enfants concernés par l'obligation scolaire ? Par exemple un enfant qui entrera à l'école à la rentrée prochaine mais qui n'aura pas encore 3 ans car né en fin d'année, aura-t-il le droit de fréquenter la cantine alors qu'il n'a pas 3 ans ? Si non Est-ce que la mairie compte travailler sur ce sujet qui touchera certains parents dans seulement quelques mois ?

Réponse de la mairie : il n'y aura pas de modification du règlement de la cantine : les enfants seront accueillis à 3 ans révolus.

- 2- Mme ALAVOINE est absente les jeudis et vendredis depuis plusieurs semaines et apparemment elle ne va pas revenir pour l'instant. Certains parents sont inquiets de ce non remplacement qui dure dans le temps.

**PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE** : .....jeudi 26 mars 2020 à 18h.